

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

## DELIBERATION IV-07 CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE PLENIERE 17 DECEMBRE 2020

## Suivi du Portail Master 2020-2021

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret modifié n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master,

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 17 décembre 2020, prend la délibération suivante :

## Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve à la majorité des suffrages exprimés les capacités d'accueil suivantes :

L'ENS de Lyon peut accueillir en première année des diplômes nationaux de master, selon les mentions concernées, des étudiants, y compris en réinscription, dans les limites fixées ci-dessous.

Mentions du diplôme national de master	Capacité d'accueil
Analyse et politique économique	10
Arts de la scène	10
Biologie*	48
Cinéma et audiovisuel	7
Didactique des sciences	4
Etudes européennes et internationales	20
Géomatique	2
Gestion de l'environnement	6
Histoire	12
Histoire de la philosophie	15
Humanités numériques	5
Informatique	38
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	47
Lettres	35





Mentions du diplôme national de master	Capacité d'accueil
Mathématiques et applications	33
Monde médiévaux	5 19-11-11
Mondes anciens	12
Philosophie	15
Sciences cognitives	4
Sciences de la matière*	60
Sciences de la Terre et des planètes, environnement	12
Sciences des religions et sociétés	0
Sciences sociales	20
Sociologie	8
Ville et environnements urbains	0

\*Pour ces deux formations, les capacités d'accueil seront partagées entre l'ENS de Lyon et l'Université Lyon 1. L'ENS de Lyon affichera les capacités suivantes sur le portail Trouver mon master :

	ENS de Lyon
Biologie	24
Sciences de la matière	30

## Article 2.

Le conseil d'administration approuve également à la majorité des suffrages les critères d'examen des dossiers fixés ci-dessous :

Dans la limite des capacités d'accueil fixées ci-dessus, l'accès en première année du diplôme national de master pour les mentions ci-dessus énoncées est subordonné aux modalités de sélection suivantes :

- Pour les normaliens élèves et étudiants, l'admission en première année du diplôme national de master est subordonnée à la validation du plan d'études annuel par le vice-président aux Études.
- Pour les auditeurs, l'admission en première année du diplôme national de master est effectuée sur dossier par la commission d'admission de l'ENS de Lyon.

Les critères d'admission des normaliens élèves et étudiants et des auditeurs en première année du diplôme national de master peuvent différer selon la mention concernée. Sont notamment pris en compte le niveau académique, la qualité du parcours, la cohérence du projet professionnel et la motivation du candidat.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 25

Nombre de voix favorables : 17 Nombre de voix défavorables : 7 Nombre d'abstentions : 1

Fait à Lyon, le 17 décembre 2020,

Le Président de l'ENS de Lyon Jean-François PINTON

